

AVIS PUBLIC

CONSEIL DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU CHANGEMENT DE DATE DE SÉANCE

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, À L'EFFET QUE :

La séance extraordinaire de la MRC de La Vallée-du-Richelieu prévue le jeudi 28 mai 2020, à la suite de l'adoption de la résolution numéro 19-11-399 lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 27 novembre 2019, sera rétablie à la date de la séance ordinaire initialement prévue le **jeudi 21 mai 2020**, à 20 h, au calendrier des séances 2020 du Conseil de la MRC de La Vallée-du-Richelieu adopté lors de la séance du 17 octobre 2019, par la résolution numéro 19-10-342.

Ladite séance se tiendra au siège social de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, situé au 255, boulevard Laurier, McMasterville (Québec) J3G 0B7.

DONNÉ À McMASTERVILLE, CE VINGT ET UNIÈME (21^E) JOUR DU MOIS D'AVRIL (04) DE L'AN DEUX MILLE VINGT (2020).

Evelyne D'Avignon
Directrice générale et secrétaire-trésorière